

France : terre "Hallâl" (1) ?

Achour OUAMARA

Il semble qu'on assiste aujourd'hui à une tendance à franchir le Rubicon tant redouté qui est celui d'admettre d'être inhumé en France comme si cette terre devenait miraculeusement *hâllal*. Qu'en est-il de ce revirement ? Plusieurs paramètres concourent à ce changement d'attitude devant la mort.

Le mythe du retour étant quasiment sur le point de rendre son tout dernier souffle, il resterait à l'immigré musulman de résoudre le délicat problème de l'après-décès. D'aucuns attendent avec un sentiment de déchirure à l'idée d'être inhumés loin de la progéniture. Car "*le vieillard répugne à quitter ses horizons de toujours et celui qui a émigré dans sa jeunesse ressent l'appel des lieux de naissance (...) L'appel mystérieux de la mort, c'est l'appel mystérieux de la terre natale*" (2). Sa terre natale le suit comme son ombre.

Quoi de plus terrible que de mourir dans l'anonymat, exilé, loin de sa terre-mère, sans l'assurance d'un dernier culte (3). Cet anonymat désacralise la sépulture en la déviant du parcours cérémonial traditionnel qui permet aux proches d'assumer sans traumatismes le travail du deuil.

La terre et le sang

S'il est vrai que mourir éloigné de sa terre natale, c'est mourir deux fois, il reste que la terre, parce qu'intimement associée au sang, se devait de recevoir la dépouille mortelle là où les siens naissent et meurent.

C'est sans doute avec la conscience de sa mort hors de la terre-mère que le musulman se ressaisit et se ramasse tout entier dans son identité sépulcrale pour perpétuer le souvenir de son exil. Sa réification durant toute sa vie de travailleur réduit à sa simple fonctionnalité de valeur marchande fait qu'il met un point d'honneur à présider de lui-même à sa mort. Dépouillé de son corps, de sa chair, ayant cessé de produire après s'être usé sur l'*autel* des usines, son âme est peut-être la chose qu'il ait durant toute une vie de

labeur, su épargner. Rien au monde ne peut l'en priver. Sa mort, c'est son affaire.

La mort tue

Taire la mort est l'apanage de l'occident qui, par des mécanismes d'exclusion de l'improductif a inventé ces mouiroirs que sont les hospices livrés à l'appétit des thanatocrates férus de macabre, enlevant à la mort toute sa signification. C'est pour échapper à cette désacralisation de la mort que les musulmans de l'Isère se prennent en charge afin de donner à leur mort toute sa charge symbolique. Car mourir relève tout autant de la nature que de la culture.

Tirailé entre la fidélité à la terre natale jusqu'à lui offrir sa dépouille, et le besoin de continuer à *vivre* auprès de sa progéniture après sa mort, l'immigré musulman, longtemps fermé à cette éventualité, semble de plus en plus se décider à se faire inhumé en France mais sans *rendre l'âme* à n'importe quel prix.

La maison-France qu'il a contribué à bâtir tout en y vivant exclu, le musulman à sa mort y pénètre de plein droit, y entre comme une semence là où il a produit et reproduit. Le mort-père garant et protecteur continuera d'exercer *in situ* son autorité et accéder ainsi au statut d'ancêtre tutélaire.

Un des arguments les plus avancés à cet effet concerne l'impérieux devoir de rester auprès de sa progéniture. Soucieux de transmettre sa culture d'origine, il voit dans son inhumation en France un surplus de garantie que ses enfants continuent — ne serait-ce que par les visites *post mortem* au cimetière — de garder un lien avec cette culture. De surcroît, à défaut d'être accompagné jusqu'à la dernière demeure par les frères de sang,

son lignage (la famille élargie restée au pays), le musulman est rassuré de l'être par ses frères de travail. La dynamique des associations de retraités est là pour témoigner de cette solidarité (4).

Plus terre à terre, il est aussi des immigrés musulmans nécessaires qui ne peuvent subvenir au rapatriement de la dépouille mortelle, devenu trop coûteux de nos jours ; d'autres, après un long exil, se retrouvent sans famille d'accueil dans le pays d'origine. Quant aux françaises épouses de musulmans, elles tiennent *mordicus* à ce que leurs époux soient enterrés auprès d'elles.

De cette nécessité et de ce besoin naissant d'être inhumé en France à sa réalisation, un long chemin parsemé d'embûches devait être parcouru tant l'administration est tatillonne sur ce sujet.

Abdelkader, le lutteur

Pendant longtemps, l'immigré musulman était en quelque sorte *interdit de séjour* d'inhumation faute d'un cimetière musulman. Il faut savoir gré au feu M'Hamed Abdelkader qui dès 1987 a senti avant tout le monde la nécessité de ce cimetière dans le département de l'Isère. Mais ce fut un parcours de combattant pour en obtenir une autorisation. Ce combat a enfin porté ses fruits grâce à la ténacité de l'association AGEMI (5) qui a pris vaillamment le relais. Enfin, et ce n'est pas trop tôt, le SIEPARG (6) vient d'accorder ce carré de cimetière aux musulmans sur un site de la commune de Poisat, dans l'agglomération grenobloise, sur une étendue de cinq hectares (7). L'inauguration est prévue début 94. En attendant, un funérarium intercommunal est disponible à l'hôpital des Sablons (ainsi qu'à Echirolles et Saint-Martin d'Hères) pour la toilette et les veillées mortuaires des musulmans (8).

L'association AGEMI offre à cet égard une assurance doublée d'une confiance quant au bon déroulement des rites funéraires et à leur stricte observance exigée par l'inhumation du musulman. C'est sans doute ce paramètre, parmi tant d'autres, qui a compté dans cette décision trop coûteuse psychologiquement et moralement.

Arraché à la servitude anonyme, sa sépulture honorée par ses proches, l'âme

purifiée selon les rites de sa religion, l'immigré criera du haut de sa stèle toute sa mort durant l'injustice et l'exploitation qu'il a subies à ceux-là mêmes qui n'ont jamais voulu voir ni entendre ! ■

(1) "Hallâl" veut dire *permis* par la religion musulmane, antonyme de "haram", interdit.

(2) Edgar MORIN : L'homme et la mort. Ed. Seuil, 1970, p.121.

(3) aujourd'hui encore, l'association ASALI (Association de Solidarité des Algériens de l'Isère) compte plus d'un millier d'adhérents qui forment le projet d'être enterrés dans le pays d'origine. (ASALI : 7 rue Humbert II. 38000 GRENOBLE. Tél. 76 46 97 76).

(4) Citons l'association ARAI (Association pour la défense des Retraités et invalides Algériens de l'Isère) sise au 1, rue Hauquelin 38000 GRENOBLE. Tél. 76 42 38 89. Il faut compter, pour les Algériens de l'Isère seulement, pas moins de 2200

retraités dont certains semblent décidés de se faire inhumer en France. Cf. sur le thème de "Vieillir dans l'immigration", le N°64 de la revue "Ecart d'identité".

(5) AGEMI : Association pour la Gestion du cimetière Musulman dans l'Isère, sise au 1, rue Hauquelin 38000 GRENOBLE - Tél. 76 42 38 89.

(6) Syndicat Intercommunal d'Etudes de Programmation et d'Aménagement de la Région Grenobloise.

(7) Cf. ci-après la présentation de l'association AGEMI quant aux autres carrés de cimetières existants dans l'agglomération grenobloise (Echirolles, Vienne, St Martin le Vinoux, Voreppe).

(8) Quoi de plus naturel que de suggérer d'appeler le cimetière de Poisat "Cimetière M'Hamed Abdelkader", d'autant plus que, selon ses propres vœux, il souhaitait être exhumé pour être enterré dans un cimetière musulman dont malheureusement il n'a pas vu le jour de son vivant, puisqu'il nous a quitté l'année du bicentenaire de la révolution française.

UN IMAMAT FRANÇAIS

Le lundi 4 octobre 1993, en présence du Ministre de l'intérieur chargé des cultes, Charles PASQUA, et du Ministre de la Culture, Jacques TOUBON, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Monsieur Dalil BOUBAKEUR, a inauguré l'Institut de Formation d'Imams. La formation à l'imamat (Coran, Hadith, langue arabe et droit) qui y sera dispensé à la quarantaine d'étudiant — nés ou vivants en France, diplômés ou de niveau bac — se fera en français la première année et progressivement en arabe.

Cette initiative répond avec d'autres — l'Institut islamique de la Nièvre en 1991, l'Université Islamique de France à Mantes-la-Jolie en octobre 93 par exemple — aux questions et aux exigences posées à / par l'Islam actuellement : un encadrement "français" pour un islam de France. (Source : Le Monde du 3-4/10/93)



"La Connaissance de l'Heure est auprès d'Allah et c'est Lui qui fait tomber la plus salvatrice ; et Il sait ce qu'il y a dans les matrices. Et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur". (Coran, Sourate Luqman)